Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260421-2026042102-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCE** – 35640 Séance du 21/04/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 21 avril à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 15/04/2026.
	Présents : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Emmanuel CORNUAILLE, Pélagie HONORE, Chérilyne PERRIN, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET. Excusé(es) : Paul DELABESSE qui a donné pourvoir à Pélagie HONORE, Elisabeth POUREAU qui a donné pouvoir à Chérilyne PERRIN Absent(es) : Secrétaire de la séance : Antoine MALOEUVRE

2026-04-21-02 : budget 2026 :

Monsieur le Maire présente au conseil les budgets 2026 (commune, assainissement et lotissement). Il précise que ces budgets ont été vus par la commission « finances » le 15 avril 2026.

Les budgets se résument de la façon suivante :

Commune	Dépenses de fonctionnement	447 339.04€
	Recettes de fonctionnement	447 339.04€
	Dépenses d'investissement	678 350.00€
	Recettes d'investissement	678 350.00€
Assainissement	Dépenses de fonctionnement	22 309.26€
	Recettes de fonctionnement	22 309.26€
	Dépenses d'investissement	20 542.14€
	Recettes d'investissement	20 542.14€
Lotissement	Dépenses de fonctionnement	37 651.26€
	Recettes de fonctionnement	37 651.26€
	Dépenses d'investissement	0.00€
	Recettes d'investissement	0.00€

Le conseil décide à l'unanimité de valider le budget « commune ».
Le conseil décide à l'unanimité de valider le budget « assainissement ».

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260421-2026042102-DE

Le conseil décide à l'unanimité de valider le budget « lotissement ».

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Antoine MALOEUVRE

Le Maire,
Cédric VALAIS



